

ANNONCE DES PERSONNES

Conformément au règlement intercommunal sur la taxe de séjour en vigueur au 1er janvier 2022

Etablissement ou nom et prénom : _____

Mois / année _____

**direction de la sécurité
et de l'économie**

service de l'économie

bureau finances et gestion/taxes de séjour

Nom	Prénom	Période de séjour	Date de naissance	Lieu de résidence principale	Remarque

Date :

Certifié exact (timbre et signature) :

L'annonce des personnes et la demande d'exonération doivent parvenir à l'organe de perception (bureau communal) au **plus tard le 10 du mois suivant**, au moyen de ce document.